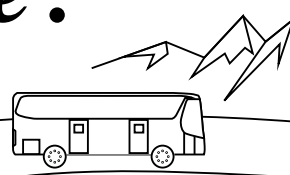
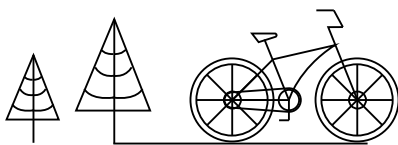




LE GUIDE

DES BONNES PRATIQUES

à énergie positive !



ÉDITO

VALLEE DE CHAMONIX-MONT-BLANC : **LA VALLEE A ENERGIE POSITIVE !**

La Vallée de Chamonix Mont-Blanc est résolument engagée depuis plusieurs années, avec de nombreux partenaires institutionnels, avec ses voisins frontaliers, dans de multiples combats pour protéger son environnement, lieu de vie de nos populations et aussi support de l'économie locale.

Labellisée TEPOS (Territoire à énergie positive) et TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte), elle a adopté en 2012 le premier Plan climat en territoire de montagne, puis développé en 2015 un Plan qualité de l'air spécifique.

La vallée mène une politique active de développement des transports collectifs et des mobilités douces ou électriques, elle favorise la rénovation énergétique des bâtiments, avec un accompagnement privilégié et des aides financières importantes.

Elle utilise une électricité 100% renouvelable, elle a converti la quasi totalité de ses bâtiments publics du fioul au gaz. Elle construit des centrales hydroélectriques et bientôt une usine de méthanisation, ainsi qu'une "station verte" multi-carburants (GNV, électrique et hydrogène).

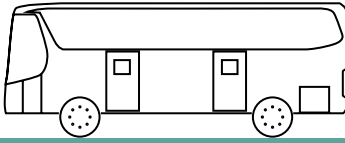
Protéger l'air qu'on respire, l'eau qu'on boit, les paysages exceptionnels qui nous entourent est notre priorité. C'est un combat difficile et coûteux qui se mène sur de multiples fronts. Les enjeux sont immenses. Les investissements publics sont considérables.

La mobilisation et l'engagement de tous sont nécessaires. Les nôtres mais aussi les vôtres. Avec ce Guide des bonnes pratiques, nous recensons nos principales actions mais nous vous proposons surtout d'être acteurs du changement en adoptant les bons gestes et en modifiant vos pratiques.

Nous... vous... nous et vous ensemble, dans une même dynamique sur le chemin de la transition énergétique et dans le partage des mêmes objectifs: lutter contre les gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques, valoriser et protéger notre territoire exceptionnel et ceux qui y vivent.

Les élus de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc.

SOMMAIRE

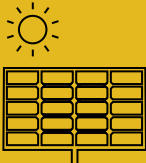


1.

MOBILITÉ

2.

HABITAT /
RÉNOVATION



3.

ÉNERGIE



4.

BIODIVERSITÉ



5.

DÉCHETS /
ÉCO-CONSOMMATION



MOBILITÉ

Bouger sans polluer

Plus de **3,2**
MILLIONS
DE PERSONNES
TRANSPORTÉES
en bus et en train par an

15 VÉHICULES
ÉLECTRIQUES
dans la flotte de la collectivité

1 TRAIN TOUTES
LES ½ HEURES
en saison estivale

18 KM DE PISTES
CYCLABLES *d'ici 2025*
et 11 km d'ici 2020

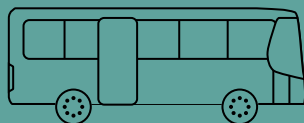
404 PLACES
arceaux vélos en 2018,
124 supplémentaires en 2019

20 BORNES DE
RECHARGE ÉLECTRIQUE
(hors parc privé)

6 LIGNES DE BUS
annuelles, 13 en saison touristique (été et hiver)

2 NAVETTES 100% ÉLECTRIQUE
"Mulets" du centre-ville

37 BUS AUX NORMES
européennes les plus élevées (hybride ou Euro 6)
soit 100% du parc roulant à l'année

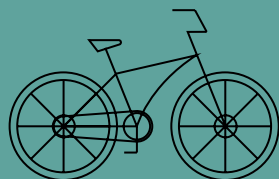


Mon territoire agit...

Dans la Vallée de Chamonix, le transport représente 36% des gaz à effet de serre (GES), dont 46% pour la voiture individuelle ! Les poids lourds représentent 39% des émissions de GES. En saison, on compte 80 000 déplacements quotidiens sur les routes, tous modes confondus. Si le transport est émetteur de GES, il l'est aussi de polluants atmosphériques (NOx). 74% des NOx de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc sont dus au diesel, dont 47% des poids lourds et 36% des véhicules légers.

Aller au travail, faire ses courses, se rendre à ses activités... Nous sommes tous concernés !

La Communauté de Communes structure l'éco-mobilité pour les habitants et nos visiteurs depuis de nombreuses années, afin de limiter les impacts des déplacements routiers sur le territoire : mulets 100% électriques, bus hybrides ou Euro 6, piste cyclable, places de parking vélos, bornes de recharge électrique pour les voitures, ligne Mobil'Bus pour les personnes à mobilité réduite... Elle remplace également ses véhicules légers, utilitaires et camions par des véhicules moins polluants, avec des résultats déjà très significatifs (-82% NOx par km évités depuis 2015).

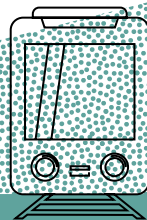


1.

les gestes À ADOPTER pour ma vallée à énergie positive



- **Bougez avec votre propre énergie** (à pied ou à vélo) pour les trajets courts : en un $\frac{1}{4}$ d'heure en ville, on fait 1 km à pied, 3 km à vélo.
- **Bougez ensemble** : utilisez les transports en commun, bus ou train, ils sont en libre circulation dans la Vallée. Fréquence des bus à la $\frac{1}{2}$ heure ou à l'heure tous les jours toute l'année, et tous les $\frac{1}{4}$ d'heure en saison hivernale. Fréquence des trains à la $\frac{1}{2}$ heure pendant l'été.
- **Bougez et partagez** : pensez au co-voiturage entre voisins, collègues ou amis, mais aussi avec les nombreux sites internet, dont le site movici.auvergnerhonealpes.fr/ pour partager nos trajets quotidiens : <https://movici.auvergnerhonealpes.fr/>
- **Adoptez les petits gestes** aux grands effets en termes de consommation et d'émissions de polluants : coupez votre moteur lorsque vous êtes à l'arrêt plus de 10 secondes, réduisez votre vitesse en voiture, anticipez mieux les passages de vitesses, entretenez régulièrement votre voiture (filtres, pneus...).



LE SAVIEZ-VOUS

Le réseau de bus de la Vallée est dimensionné comme celui d'une ville moyenne... et 365 jours par an !



Service Transport

**Communauté de Communes de
la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc**

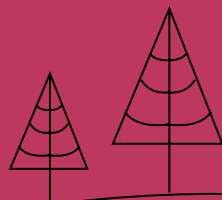
transports@ccvcmb.fr

T 04 50 53 75 20

www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr

HABITAT / RÉNOVATION

*Pour un logement économe
et agréable à vivre !*



25 à 30%

c'est la part de chaleur qui s'échappe par le toit dans une maison non isolée

- 25%

c'est la réduction possible de vos factures énergétiques en appliquant les éco-gestes chez vous (hors production de chauffage et eau chaude)

30 à 60%

d'économie sur un appareil ménager en classe A+++ par rapport à une classe A !

Mon territoire agit...

La Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc facilite les opérations de rénovation énergétique du logement privé par un accompagnement gratuit d'une conseillère info énergie et de nombreuses aides financières :

LE SAVIEZ-VOUS ?



Une rénovation performante permet de faire passer un logement de classe E en classe B et de diviser par 4 ses consommations sur toute sa durée de vie.

En éco-rénovant l'habitat, vous agissez également sur la qualité de l'air de la Vallée !

- **Vous souhaitez rénover votre logement** : Fonds Energie Habitat, Fonds Energie Habitat +, Programme Habiter Mieux,
- **Vous souhaitez changer votre dispositif de chauffage en adoptant le gaz** (Fonds Air Gaz) ou changer votre chauffage **au bois** pour un plus performant (Fonds Air Bois).

Les collectivités du territoire, communes et communauté de communes, rénovent également leurs patrimoines publics : cela permet de réduire les consommations d'énergie, d'améliorer le confort des occupants et de limiter des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques.

2.

les gestes À ADOPTER pour ma vallée à énergie positive



- **Pensez « sobriété »**

Adoptez les 100 éco-gestes pour réduire votre impact environnemental et vos factures : www.renovalleechamonix.fr

Par exemple :

- **Installez des rideaux épais et/ou des volets** : un volet fermé pendant la nuit peut réduire la déperdition de chaleur de la fenêtre jusqu'à 60%. Cette économie peut atteindre 10% du chauffage.

- **Réglez le thermostat** à 19°C dans les pièces à vivre et 16°C dans les chambres : à chaque degré de moins sur votre thermostat, vous économisez 7% sur votre facture de chauffage. Sachez également que le corps a besoin d'environ une semaine pour s'acclimater à une nouvelle température : ne vous précipitez pas sur le chauffage dès le premier coup de froid, attendez de voir si vous en avez réellement besoin.

- **Fermez les portes des pièces les moins chauffées** : économisez 6% de l'énergie nécessaire au chauffage et utilisez des "boudins de porte" pour éviter les courants d'air !

- **Pensez « efficacité » et « qualité de l'air »**

- **Rénovez votre logement pour moins consommer** : en commençant par l'isolation (du toit, des murs, des combles, des planchers bas...).

- **Changez votre mode de chauffage** fioul ou gaz qui a plus de 20 ans, pour un système plus efficace et moins polluant.

- **Changez votre cheminée** ouverte ou votre ancien chauffage au bois pour un système plus efficace et moins polluant. Un appareil Flamme verte 7 étoiles peut, pour une même quantité d'énergie produite, émettre jusqu'à 30 fois moins de particules fines qu'un foyer ouvert, et jusqu'à 13 fois moins qu'un foyer fermé ancien, en fonction de la qualité du combustible et des pratiques de l'utilisateur.

- **Vous avez envie de faire au mieux** pour protéger votre santé et la qualité de l'air ? Mais êtes-vous sûr d'avoir les bons réflexes pour être un écocitoyen ? Faites le point sur 40 idées reçues : <https://www.ademe.fr/dossier/eco-gestes-idees-recues/idees-recues-pollution-lair>

- **Pensez « renouvelable »**

- **Intégrez la production d'énergie renouvelable** dans votre maison : panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques, géothermie...

- **Valorisez votre bien**, entre 5 et 10% selon les travaux ! Les résultats seront visibles à travers l'étiquette énergétique du logement (qui évalue sa consommation par une note allant de A à G). Sa publicité est obligatoire pour toutes les annonces immobilières et les acheteurs sont de plus en plus sensibles à ce critère écologique.



www.renovalleechamonix.fr

Pour un accompagnement gratuit : InnoVales

T 06 21 92 69 97

Pour le programme HABITER MIEUX : Soliha

T 04 50 09 99 32

Pour le Fonds Air Bois :

SM3A

T 04 50 25 24 91

ÉNERGIE *Cap sur les énergies renouvelables*



54% des consommations d'énergie finale, c'est le **potentiel d'énergie solaire thermique** présent dans la Vallée : tous à vos panneaux !

Le potentiel est de **25%** POUR LA GÉOTHERMIE

et **16%** POUR LE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE !

Mon territoire agit...

La production d'énergie renouvelable sur le territoire est très majoritairement liée aux centrales hydroélectriques et au bois énergie (chaufferie bois de Vallorcine). Mais au-delà de ces énergies, la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc bénéficie d'un très fort potentiel en termes d'énergies solaire thermique, géothermique et dans une moindre mesure solaire photovoltaïque.

La couverture des consommations en énergie finale par les énergies renouvelables est un des enjeux prioritaires de la communauté de communes.

Elle poursuit progressivement sa réduction de la dépendance aux énergies fossiles par le développement des énergies renouvelables locales :

- **3 installations hydro-électriques** vont voir le jour d'ici 2020 : Taconnaz (production de 12,5GWh par an), Favrans (3,2GWh par an), et Bourgeat (3GWh par an). A terme, ces 3 installations couvriront la quasi intégralité des besoins électriques des foyers de la vallée. (Hors chauffage et eau chaude sanitaire.)
- **620m² de panneaux photovoltaïques** sur les tennis, ainsi que 14m² sur l'extension de la cuisine centrale,
- **Capteurs solaires thermiques** à l'EHPAD pour la production d'eau chaude sanitaire,
- **Géothermie à la crèche** « les petites cordées » et pour des logements,
- **100% d'énergie renouvelable** pour le contrat « électricité » des collectivités,
- **Sécurisation de l'approvisionnement en énergie** : au regard des événements climatiques extrêmes, la Communauté de Communes enfouit la ligne électrique haute tension entre Les Houches et Chamonix.

Sont à l'étude :

- **Usine de méthanisation des boues** de la station d'épuration, des huiles des établissements publics et privés et des déchets verts.
- **Station verte** pouvant proposer plusieurs carburants : GNV/ biométhane, bornes de recharge électrique rapide, hydrogène.

LE SAVIEZ-VOUS



La production d'énergie d'origine renouvelable atteint 12% de la consommation de la Vallée...

Mais en tenant compte des barrages d'EDF (notamment la centrale des Bois, sous la Mer de Glace), nous produisons **111% de notre consommation !**

3.

les gestes À ADOPTER pour ma vallée à énergie positive

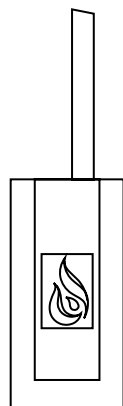


Une vallée à énergie positive c'est possible, mais pas sans vous !

Dans la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc, recourir aux énergies renouvelables à la maison, c'est possible ! La communauté de communes met à votre disposition un cadastre énergétique PlanETer. Cette plateforme permet de connaître le potentiel solaire des bâtiments (photovoltaïque ou thermique), ainsi que le potentiel de puissance géothermique à la parcelle.

Pensez à équiper votre logement pour :

- **Le chauffage du logement et de l'eau** : chauffe-eau et chauffage solaire, chauffage au bois, géothermie...
- **La production d'électricité** : panneaux solaires photovoltaïques.
- **Vous pouvez également** participer à un projet de production d'ENR (énergie renouvelable) citoyenne, en initiant un projet citoyen de production d'ENR, par exemple avec la couverture de toiture par des panneaux solaires photovoltaïques.
- **Pensez aux écogestes pour économiser l'énergie** :
 - Ne laissez pas vos appareils en mode « veille » : ils continuent à consommer ! La consommation des veilles est comparable à une fuite d'eau. Vous pouvez économiser jusqu'à 400 kWh (soit tout de même 56 €/an) en éteignant complètement vos appareils, utilisez des multiprises à interrupteur pour éteindre vos appareils par exemple.
 - Pour le lave-linge, privilégiez le cycle « éco » au cycle court (rapide) qui consomme beaucoup d'énergie.

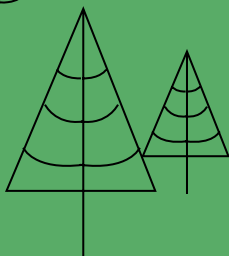


Communauté de Communes
de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc
contact@ccvcmb.fr
www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr

PlanETer
(cadastre énergétique)
www.renovalleechamonix.fr

BIODIVERSITÉ

Protéger le vivant



90%

DE LA SURFACE DU TERRITOIRE

(soit plus de 30 000 hectares) bénéficient d'une mesure de protection

3 RÉSERVES NATURELLES

du massif des Aiguilles Rouges

2 SITES CLASSÉS

des balcons et du massif du Mont-Blanc

Mon territoire agit...

La préservation de nos richesses naturelles exceptionnelles est une priorité de la collectivité qui, depuis de nombreuses années, agit pour concilier protection des milieux, activités humaines et sensibilisation.

LE SAVIEZ-VOUS



Le réchauffement climatique a des conséquences importantes sur la durée de l'enneigement. Le cumul de neige fraîche à Chamonix a quasiment été divisé par deux en 40 ans.

Aujourd'hui, la saison hivernale commence 12 jours plus tard et se termine 26 jours plus tôt qu'en 1970 !

Et d'ici 2050, avec 1,5 à 2°C de plus, la hauteur de neige va encore diminuer d'au moins 25% à 1500 mètres d'altitude.

Notre territoire agit notamment pour :

- **Développer la connaissance scientifique** et comprendre l'impact du changement climatique, afin d'adapter nos politiques et nos comportements :
 - Loriaz, le Péclerey ou encore le plan de l'Aiguille sont des sites d'étude du CREA (Centre de recherche sur les écosystèmes d'altitude) qui réalise un suivi précis de l'évolution de la végétation avec l'aide de la collectivité.
 - La forêt communale des Houches est le support d'un observatoire forestier permanent : l'ONF a installé quelque 280 placettes de suivi sur la production de bois et la biodiversité de la forêt !
- **Sensibiliser les publics, car mieux connaître l'environnement exceptionnel qui nous entoure permet de mieux le protéger :**
 - Le chalet du col des Montets accueille chaque été près de 50000 visiteurs autour de ses expositions et animations sur la faune et la flore de nos montagnes.
 - Sur tout le territoire de notre vallée, des sentiers pédagogiques, comme celui des Chavants, et des lieux d'observation apportent de façon ludique de nombreuses informations sur notre patrimoine naturel.
 - Les animateurs « nature » interviennent auprès des plus jeunes dans les écoles de la vallée, mais aussi lors d'ateliers proposés pendant les vacances (« jouets des champs », « les petites bêtes »... à la Maison du Lieutenant, « Réserve ton vendredi » au Col des Montets...).

Enfin, les services de la collectivité sont aussi mis à contribution en faveur de la biodiversité : pas d'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des bords des routes, ronds-points fleuris, entretien manuel des sentiers, éco-pâturage...

4.

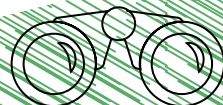
les gestes À ADOPTER pour ma vallée à énergie positive



Les espaces naturels sont un cadre de liberté exceptionnel et le théâtre de nombreuses activités (randonnée, ski, alpinisme, vol libre...). Ils hébergent aussi une faune et une flore exceptionnelles, mais particulièrement fragiles. Aussi :

- **Restez sur les sentiers balisés**, ne piétinez pas la flore : en montagne la saison végétative est courte et les conditions de survie de la flore sont difficiles.
- **Ne vous baignez pas dans les lacs d'altitude**, cela perturbe l'écosystème extrêmement fragile !
- **Ne multipliez pas les traces de ski de randonnée, tenez vos chiens en laisse** et respectez les zones de quiétude des animaux : la forêt abrite une faune importante, même si elle n'est pas toujours visible !
- **Partagez l'espace dans le respect de tous** : randonneurs, skieurs... mais aussi agriculteurs, bergers, gardiens de refuges... Les usagers des espaces naturels sont nombreux, pour lesquels la montagne est aussi un lieu de travail.
- **Rapportez vos déchets** : ils mettent souvent des dizaines d'années à se dégrader, ne les laissez pas dans la nature.

Ce sont les actions de tous qui permettront de préserver nos richesses exceptionnelles !



Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc
www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr

Atlas du Mont-Blanc (CREA)
www.creamontblanc.org

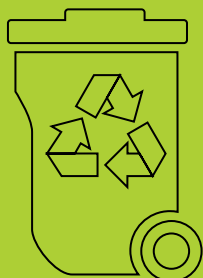
Asters
Conservatoire
des espaces naturels
www.cen-haute-savoie.org

ARNAR
www.rnaiguillesrouges.org

DÉCHETS / *Jeter moins et mieux !* ECO-CONSOMMATION

Objectif :
- 50% DE DÉCHETS
MÉNAGERS D'ICI 2025

Les déchetteries produisent
1 000 T DE
COMPOST PAR AN,
venez en récupérer gratuitement !



Mon territoire agit...

Le traitement des déchets engendre des émissions de gaz à effet de serre et de polluants, une consommation d'énergie et du transport sur la route. La Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc a lancé un plan de réduction et de valorisation des déchets. Objectifs : réduire de 50% les déchets incinérables (notamment ménagers) et atteindre 65% de recyclage en 2025.

Pour atteindre ces objectifs : généralisation du compost, collecte des biodéchets chez les structures collectives et professionnelles et tarification incitative (à l'étude).

La particularité touristique du territoire implique la participation de chacun : professionnels, habitants, visiteurs d'un jour ou plus !

LE SAVIEZ-VOUS ?



*Plus de la moitié
(54%) des déchets
produits sur le
territoire est incinérée !*

alors que 31% des déchets incinérés sont compostables et 37% sont recyclables.

La Communauté de Communes et le Sitom mettent à la disposition de tous les moyens de produire moins de déchets :

- **171 points d'apport volontaire,**
- **2 déchetteries ouvertes 6j/7j,**
- **Nouveauté : une ressourcerie à la déchetterie de Bocher,**
- **23 composteurs collectifs** au pied des immeubles, notamment aux Pèlerins et aux Bossons,
- **Des composteurs individuels et des bio-seaux** (seuls 15€ sont à la charge de l'acquéreur),
- **7 containers à textiles** et des associations pour redistribuer ou recycler,
- **Des gourmets bags** dans les restaurants partenaires pour réduire le gaspillage alimentaire.

5.

les gestes À ADOPTER pour ma vallée à énergie positive



- **Produisez moins de déchets...** Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Le principe des **3R** :
 - **Réduisez la production à la source** : pas de produits suremballés ou en portion individuelle (pensez au vrac !), achetez ce que vous consommez et consommez ce que vous achetez (stop au gaspillage !), limitez l'impact trajet/environnement en consommant des produits éco-label ou locaux (soutenez l'économie locale !),
 - **Réutilisez**, réparez, donnez ou revendez les biens plutôt que les jeter... Les réseaux sociaux dans la Vallée de Chamonix sont très efficaces !
 - **Recyclez** pour donner une seconde vie aux déchets en permettant la valorisation de la matière.
- **Triez Mieux.** Un réflexe : 1 coup d'œil avant de jeter ! Les recyclables dans le container jaune : papier, bouteilles plastiques, canettes, boîtes de conserves, briques alimentaires. Le verre, dans le container vert.
- **Emmenez les encombrants**, cartons, électroménagers et piles en déchetterie.
- **Compostez les biodéchets**, c'est facile, utile et vous réduisez d'1/3 votre poubelle !
- **Apportez vos déchets verts à la déchetterie.** Le brûlage de végétaux à l'air libre est interdit et passible d'une contravention de 450 € (article 131-13 du nouveau code pénal). D'autres solutions existent : compostage, broyage puis paillage des plantations, ou apport en déchetterie. Brûler 50 kg de déchets verts équivaut à rouler 18 400 km avec un véhicule essence récent, 5 900 km avec un véhicule diesel récent ou à chauffer pendant 3 mois une maison équipée d'une chaudière au fioul performant !
- **Combattez les idées reçues !** Sapin de Noël artificiel ou sapin naturel ? Sapin naturel si cultivé en France ! Saviez-vous que les sacs en plastique fin ne sont pas tous biodégradables ?

// **Découvrez 20 fausses idées et bonnes pratiques** sur les produits écologiques et écolabellisés, l'alimentation et les déchets... sur :

<https://www.ademe.fr/dossier/eco-gestes-idees-recues/idees-recues-consommation>



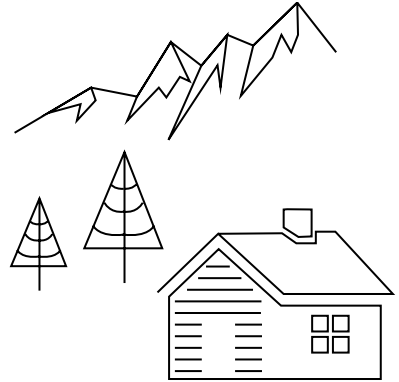
ENSEMBLE protégeons notre environnement.



Quelques témoignages :

Robert *71 ans, retraité*

"J'ai fait des travaux de rénovation énergétique dans ma maison qui date de 1973 en isolant les combles et en installant une pompe à chaleur. J'ai réduit mes consommations d'énergie de plus de 35 %, ce qui représente plus de 700 € d'économie par an et toute ma famille trouve qu'il fait beaucoup plus chaud dans la maison. L'investissement m'a coûté 18000 €, mais j'ai pu bénéficier de 3000 € d'aide de la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix, d'un crédit d'impôt de 4500 € et 900 € de CEE (Certificat d'Economie d'Énergie), soit 8400 € d'aide. La conseillère Info Energie de la Communauté de communes m'a aidé dans le choix du matériel et pour les dossiers de subventions !"



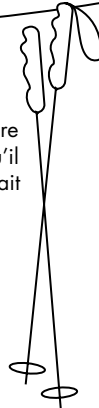
Heather *47 ans, touriste britannique*

"Je viens chaque hiver à Chamonix pour faire du hors piste. J'ai appris récemment qu'il y avait des zones où la faune ne devait pas être dérangée, par exemple à Charamillon. Je vais les respecter. C'est la condition de la survie d'espèces sensibles."



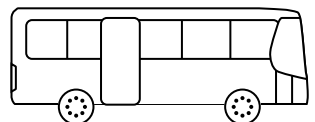
Léo *13 ans, collégien*

"Je prends le bus tous les jours depuis les Houches pour aller au collège de Chamonix. 20 minutes plus tard, je suis Place du Mont Blanc devant mon établissement. Je prends également le bus le soir pour rentrer chez moi. C'est pratique et gratuit."



Virginie *31 ans, employée de bureau*

"J'ai mis en place le compostage collectif dans ma petite copropriété il y a 2 ans. Ma famille produit désormais une poubelle par semaine au lieu d'une tous les deux jours. Aujourd'hui, je ne pourrais plus mettre à la poubelle classique des déchets organiques. Nous agissons concrètement pour l'environnement."



CONTACTS

INFO PRATIQUES

Communauté de Communes Vallée de Chamonix-Mont-Blanc

www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr

www.renovallee.chamonix.fr

Les éco-gestes de l'Ademe

www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens

Atlas du Mont-Blanc (CREA)

www.creamontblanc.org



Asters - Conservatoire des espaces naturels :

www.cen-haute-savoie.org

ARNAR :

www.rnaiguillesrouges.org



zoom sur les idées reçues

www.ademe.fr/dossier/eco-gestes-idees-recues/idees-recues-pollution-lair

www.ademe.fr/dossier/eco-gestes-idees-recues/idees-recues-maison-saine-econome

www.ademe.fr/dossier/eco-gestes-idees-recues/idees-recues-consommation

www.ademe.fr/dossier/eco-gestes-idees-recues/idees-recues-vacances-voyages

Les 5 gestes À RETENIR



- // Laissez votre voiture au garage
- // Modérez la température de votre logement
- // Respectez la faune et la flore lors de vos activités en montagne
- // Tous au compostage !
- // Consommer les produits en fonction des saisons



LA VALLÉE À
ÉNERGIE POSITIVE +